



# Assemblée générale

Distr. générale  
11 novembre 2016  
Français  
Original : anglais

**Soixante et onzième session**  
Point 121 de l'ordre du jour

## **Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale**

### **Rapport de la Sixième Commission**

*Rapporteur* : M. Isaias **Medina** (République bolivarienne du Venezuela)

#### **I. Introduction**

1. La question intitulée « Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale » a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale conformément à la résolution 58/316 du 1<sup>er</sup> juillet 2004.
2. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 16 septembre 2016, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, de renvoyer cette question à toutes les grandes commissions, pour qu'elles passent en revue leurs méthodes de travail et examinent et adoptent leur programme de travail provisoire pour la soixante et onzième session de l'Assemblée générale.
3. La Sixième Commission a examiné la question à ses 32<sup>e</sup> et 33<sup>e</sup> séances, les 7 et 11 novembre 2016. Les vues des représentants qui ont pris part aux débats sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants<sup>1</sup>.

#### **II. Examen du projet de décision A/C.6/71/L.30**

4. À la 33<sup>e</sup> séance, le 11 novembre, le Président a présenté un projet de décision dans lequel figure le programme de travail provisoire de la Commission pour la soixante-douzième session de l'Assemblée générale proposé par le Bureau (A/C.6/71/L.30).
5. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision A/C.6/71/L.30 (voir par. 6).

<sup>1</sup> A/C.6/71/SR.32 et A/C.6/71/SR.33.



### III. Recommandation de la Sixième Commission

1. La Sixième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

#### **Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-douzième session**

L'Assemblée générale note que la Sixième Commission a décidé d'adopter pour la soixante-douzième session de l'Assemblée générale le programme de travail provisoire ci-après, tel que proposé par le Bureau.

#### **Programme de travail provisoire<sup>1</sup>**

2 octobre	Organisation des travaux de la Sixième Commission
2 au 4 octobre	Mesures visant à éliminer le terrorisme international
4 et 5 octobre	L'état de droit aux niveaux national et international
6 octobre	Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies
9 octobre	Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa cinquantième session
	Demande(s) d'admission au statut d'observateur
9 et 10 octobre	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
10 octobre	Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation
10 et 11 octobre	Portée et application du principe de compétence universelle
12 octobre	Expulsion des étrangers
13 octobre	Responsabilité des organisations internationales
16 octobre	Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international
20 octobre	Effets des conflits armés sur les traités

<sup>1</sup> Les dates auxquelles les différentes questions seront débattues en 2017 sont indiquées à titre provisoire et l'organisation de réunions supplémentaires pour les groupes de travail créés et les exposés du Secrétariat organisés par la Sixième Commission n'est pas exclue.

---

23 au 27 et 31 octobre et 1 <sup>er</sup> novembre	Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante-neuvième session
2 novembre	Rapport du Comité des relations avec le pays hôte
6 novembre	Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
10 novembre	Planification des programmes Élection des bureaux des grandes commissions
6, 17 et 18 octobre	Journées réservées

---